



Genève, le 26 mars 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité et de l'économie

Nouvelle baisse de la criminalité à Genève

Comme en 2016, la statistique policière de la criminalité (SPC) montre une diminution du nombre d'infractions au code pénal à Genève. Ainsi, depuis 2011, on constate une baisse de près de 37% des délits en lien avec le patrimoine et de 12% des infractions contre la vie et l'intégrité corporelle. La police poursuit son travail de terrain et prévoit une série d'investissements afin de renforcer toujours plus son efficacité.

L'année 2017 confirme la baisse entamée il y a maintenant plusieurs années. Les délits ont connu une diminution de 31% depuis 2011. Cette décrue concerne particulièrement les infractions contre le patrimoine telles que les cambriolages (-48,5%), les vols à la tire (-54%) et les vols dans les véhicules (-35%). Les délits en lien avec la violence, notamment les brigandages (-52%), chutent eux aussi. Le nombre de violences domestiques, toujours plus dénoncées à la police, diminue depuis deux ans, passant de 1719 cas à 1509 en 2017. Il en va de même pour les violences sexuelles. Seule ombre au tableau: le nombre de prévenus mineurs est en légère augmentation.

Succès de la lutte contre les stupéfiants

L'action de la police en matière de sécurité de l'espace public – l'un des piliers de la politique criminelle commune (PCC) – a donné des résultats probants en matière de stupéfiants. Quelque 1611 individus ont été interpellés en 2017, contre 1551 en 2016. Plus de 16 kilos de cocaïne, 17 kilos d'héroïne, 204'000 francs et 58'000 euros ont également été saisis. Sur le terrain, les policiers constatent notamment une diminution du tourisme de la drogue, un éclatement des réseaux et un succès quant aux rapatriements.

La sécurité de proximité reste également une priorité. Les sept contrats de locaux de sécurité se poursuivent et le nombre d'interventions dans ce cadre reste important, notamment en termes de lutte contre les nuisances sonores.

Traque de la criminalité sur Internet

En 2017, l'Institution a également renforcé la lutte contre la cybercriminalité. La brigade de criminalité informatique (BCI) a été dotée de moyens humains et techniques supplémentaires. La police a également mis à disposition un formulaire sur Internet, afin de permettre à tout un chacun de dénoncer un délit dans l'espace cyber.

En matière de circulation, le nombre d'accidents baisse depuis deux ans. Les accidents avec blessés légers et blessés graves, notamment, ont diminué de 3,2 et 5%. En 2018, la police routière mettra l'accent sur la prévention, la judiciarisation et l'amélioration de la mobilité.

Avec 2022 collaborateurs, la police genevoise a traité 79'870 réquisitions l'an passé et effectué plus de 35'000 contrôles. Ses services ont géré 412 manifestations, un chiffre record. L'opposition à l'action de ses agents, en revanche, repart à la hausse. Les violences ou menaces contre des policiers, notamment, passent de 202 en 2016 à 234 en 2017.

Moderniser et renforcer l'efficacité

En conclusion, entre 2001 et 2017, les infractions au code pénal ont diminué de 31%, soit 61 infractions de moins par jour. Ces résultats positifs enregistrés entre 2011 et 2017 ont été rendus possibles grâce à des analyses précises et des actions ciblées sur les populations criminogènes clairement identifiées. La sécurité passe par le partenariat avec les polices municipales pour développer une police de sécurité de proximité, plus visible sur le terrain, répondant aux attentes de la population. Cette connaissance et cette occupation du terrain sont également propres à faire face aux menaces du terrorisme en collaboration avec nos voisins et les autorités fédérales.

De nombreux projets sont encore en gestation afin de moderniser les infrastructures policières, qu'il s'agisse des bâtiments, de l'équipement, des systèmes d'information ou des véhicules. Les radars fixes et mobiles sont également concernés, puisqu'un projet de loi pour 3,7 millions de francs a été déposé en décembre dernier par le Conseil d'Etat. La police poursuivra cette année la mise en œuvre du crédit de 5,5 millions destiné à adapter les moyens de protection et l'armement des agents au risque sécuritaire.

L'institution souhaite également développer la sécurité de proximité, en déclinant le concept sur le plan opérationnel, mais aussi la cybersécurité, en évaluant le dispositif d'annonce. En termes de sécurité publique, l'analyse et la coordination opérationnelle seront renforcées en ciblant les phénomènes selon la géographie et la temporalité.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'engagement de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs de la police cantonale, associés à l'ensemble des partenaires de la sécurité.

Pour toute information complémentaire: M. Jean-Philippe Brandt, officier communication, service de presse de la police, DSE, T. +41 22 427 56 00 ou +41 79 941 54 59, presse@police.ge.ch.